

Procès verbal Conseil d'école du 19 juin 2025

Installation du Conseil d'École 17h30

Présents :

- la mairie : Mme Boubidi
- les parents élus : Mme Verhnes, Mme Fontanilles
- les enseignantes : Mme Armaing, Mme Bouillon, Mme Fontan, Mme laconis, Mme Rabion, Mme Tourangé
- Directeur de l'ALAE : M. Da Cunha

Excusés :

- Monsieur Simon, inspecteur de l'Éducation nationale circonscription Colomiers
- Parents élus : M. Moreau
- Enseignants : Mesdames Alquier-Bouffard, Javerzac et Payan (en classe découvertes) , Mme Barret, Mme Richou, Mme Dupouy (RASED), Mme Aline (psychologue scolaire)

Fonctionnement École

- Bilans de l'année 2024-2025

Projets et sorties des classes durant toute l'année scolaire en lien avec le **projet d'école** "*Langues, Cultures et Citoyenneté*" Axe1 : *Continuité des enseignements* - Axe 2 : *Diversité des langues dans le parcours de l'élève* - Axe 3 : *Citoyenneté et Cultures*

Présentation des projets (depuis le précédent conseil d'école de mars 2025) :

- Poursuite du projet « *École du Goût* » (financement Cité Educative) pour les classes de CP, CP-CE1, CE1 et CE1-CE2 avec la visite de la fromagerie Jeannot, les serres municipales et pole restauration, Top chef fait le 19 juin.
- durant le mois de mars/avril : projets inter-classes sur la poésie « le printemps des poètes »
- *Journée des Langues et des Cultures* le vendredi 4 avril : une journée bien réussie avec des ateliers proposés variés grâce au partenariat entre l'équipe enseignante, les parents d'élèves et l'Alae . L'équipe enseignante remercie à nouveau les parents volontaires et présents ce jour-là.
- poursuite du projet « *Danse à l'école* » classes CE2 et CE1-CE2 avec représentations à la Hall Comminges le 5 mai.
- visite du site Airbus (chaines de montage) pour les classes CE2-CM1 et CM2a (projet avec l'association "*Elles bougent en primaire*" qui sensibilise à la mixité des métiers techniques et scientifiques, afin de déconstruire les stéréotypes / exposition prévue pour les familles le 20 juin,
- rencontre jeu mathématiques : le 16 mai matin avec classes de 6ème du collège Jean Jaurès pour les deux classes de CM2
- classe CE2-CM1 : semaine hors les murs Théâtre (au Théâtre du Centre/ Compagnie Eprouvette ») du 2 au 6 juin, avec représentation le vendredi 6 juin en soirée
- deux classes de CM2 : classe découverte « *Sport et nature* » du 3 au 6 juin à Villefranche-sur-Rouergue (12)
- action « *Allons-y à vélo* » le 3 juin (organisée par les parents élus API)
- sécurité routière : sortie à la Piste Candie (Toulouse) le 10 juin pour les classes CP et CP-CE1, le 12 juin pour les classes CE1 et CE1-CE2
- liaison GS/CP : le 13 juin avec un temps formel en classe de CP pour les élèves GS

- participation au spectacle de danse Claquettes (association « Rhythm and Tap » Léo Lagrange) pour les classes CP, CP-CE1, CE1, CE2-CM1, CM2a et CM2b le 13 juin à la Hall Comminges
- trois classes CE1, CE1-CE2 et CE2 : classe découverte "A la découverte du pastoralisme et de la vie au début du 20ème siècle" à Ascou-Pailhères (09) du 16 au 19 juin
- liaison CM2/ 6ème : visite des collègues le 19 juin la journée avec repas au collège : visite du collège Voltaire , visite du Jean Jaurès le 30 juin : visite collège Blum le matin uniquement (1h)
- rencontre rugby pour les deux classes de CM2 le 20 juin
- rallye piéton à Toulouse le 20 juin pour les deux classes CP et CP-CE1
- fête de l'école le vendredi 27 juin
- visite de la Maison des Transitions le jeudi 3 juillet pour deux classes CE1-CE2 et CE2 : visite de la Maison des Transitions et ateliers autour du compostage, des déchets
- pour toutes les classes (en lien avec l'Alae), en début d'après-midi : « Chut, on lit ! " 15 minutes - temps de lecture individuelle
- Opération "Un livre pour les vacances" édition 2025 : cette année, les élèves de CM2 recevront fin juin le livre "L'Odyssée d'Homère »
- Tournoi de rugby le 20 juin au matin pour les deux classes de CM2

L'équipe enseignante fait part qu'il est difficile d'avoir des parents accompagnateurs, les enseignantes remercient l'API d' aider à trouver des parents supplémentaires .

Bilan dispositif OEPRE (Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des élèves)

Cours de français (60h) proposés aux parents de novembre à avril 2025/ cours menés par quatre enseignantes de l'école. Bilan positif des parents inscrits, évolution des liens école/familles et de leur implication à l'école.

Stages de réussite

Les stages de réussite sont organisés pendant les vacances : ils sont destinés aux élèves volontaires qui rencontrent des difficultés ou des fragilités scolaires. (enseignements en mathématiques et en français)

- stage de printemps du 14 au 17 avril 2025 (stage de 12h, les matins à l'école Simone Veil)
51 propositions , 16 réponses positives

-stages d'été :du 7 au 10 juillet et du 25 au 28 août 2025 / en attente informations lieu des stages

Les lieux de stages changent d'école et sont déterminés par la mairie.

Coopérative scolaire

Document de synthèse préparé par Mme Javerzac, trésorière de la coopérative scolaire (pièce jointe).

Sécurité

Les exercices sécurité sont réalisés en commun avec l'école maternelle.

Exercices sécurité : exercice PPMS et exercice incendie

- exercice PPMS (plan particulier de mise en sureté) Vent violent-tempête : effectué le 27 mars 2025
 - exercice incendie : exercice inopiné prévu le 15 mai matin et reporté (absence mairie)
- exercice incendie le 23 mai Observateurs : mairie

Rentrée scolaire 2025

CDEN de mars 2025 : fermeture d'une classe à l'élémentaire (8 classes élémentaires rentrée 2025) et fusion d'école actée pour la rentrée 2025

- Effectifs à la rentrée

	2024-2025	Rentrée 2025	
	Effectifs au 10/06/2025	Prévisionnel mairie au 07/04/2025 Rentrée 2025	Effectifs connus (inscriptions) au 12 juin 2025
PS		30	27
MS		28	30
GS		37	33
Total	4 classes	95 4 classes	90 élèves de PS à GS
CP	39	36	38
CE1	43	41	33
CE2	51	43	44
CM1	37	47	45
CM2	55	38	36
Total	225 // 8 classes + UPE2A	205 // 8 classes + UPE2A	196 +11 UPE2A à venir = 207
Total (maternelle + élémentaire) =		300 // 12 classes + UPE2A	297 // 12 classes et UPE2A
Dispositif UPE2A : unité pédagogique pour élèves allophones arrivants			

- Organisation et structure de l'école, aménagements des locaux

- Rentrée 2025 : une fermeture de classe en élémentaire

Départ d'une enseignante : Mme laonis

- A la rentrée 2025 : fusion des école maternelle et élémentaire

Ecole primaire *Hélène Boucher* avec 12 classes et dispositif UPE2A

Départ de la directrice d'école : Mme Petitprez qui prend la direction de l'école Lucie Aubrac

A la rentrée directrice de l'école primaire *Hélène Boucher* : Mme Fagès

École primaire *Hélène Boucher* (école regroupant toutes les classes de petite section au CM2) :

- la ligne téléphonique officielle de l'école primaire sera celle actuelle de l'élémentaire : 05 61 62 50 49

- contact mail de l'école primaire (mail de l'école élémentaire) : ce.0310432b@ac-toulouse.fr

- un seul bureau élections des parents d'élèves / une seule commission électorale

- bureau direction d'école primaire = bureau de l'actuelle directrice de l'école élémentaire

- portail administratif école primaire : 8 chemin des Carrières (portail actuel de l'école élémentaire)

- coopérative scolaire : actuellement, l'école maternelle et l'école élémentaire sont toutes les deux affiliées à l'OCCE – rencontre prévue avec l'OCCE le lundi 30 juin concernant la fusion et l'organisation pour l'année prochaine

- les horaires : non connus à ce jour

- Aménagement des locaux : les classes maternelles restent dans la partie maternelle, les classes élémentaires (de CP à CM2) sont comme cette année dans le bâtiment principal.

- Deux Alae distincts : maternelle et élémentaire / pas de changement de lieux

- Pas de changement pour les portails d'entrée des élèves (maternelle, élémentaire), pour les Alae.

Signalétique des portails en cours de réalisation par la mairie.

Les familles seront également informées de toutes ces modifications en fin d'année scolaire.

Questions des parents élus : Rentrée 2025 : *quelles mesures seront mises en place à la rentrée prochaine pour assurer la continuité pédagogique en cas d'absences d'enseignant ?*

Le remplacement des absences des enseignants est géré par l'inspection, remplacement possible selon le nombre de remplaçants disponibles. Rencontre parents élus avec l'inspecteur début juillet.

Questions des parents élus : Rentrée 2025 et fusion des écoles :

-*Quel est l'impact pour les élections : une seule élection maternelle/élémentaire ou deux élections ?*

-*Pour les comptes de la coopérative scolaire : fusion ou maintien de deux comptes ?*

-*Conseils d'écoles : maintien des conseils d'école maternelle et élémentaire ou fusion des deux ? impact sur l'implication de l'ALAE sur ces conseils d'école*

-*Est-il prévu une classe double niveau GS/CP ? si oui, impact sur les horaires récréations, localisation de la classe, gestion ALAE, confirmation du maintien d'une ATSEM*

Nous ne savons pas encore la répartition des classes pour la rentrée prochaine n'a pas encore été faite. Dans le cas d'une classe GS-CP il y aura un impact sur les horaires.

-*Comment vont être gérées les horaires du mercredi midi ? Les horaires pour la rentrée prochaine ne sont pas encore connus.*

-*Quel impact sur les entrées maternelle, élémentaire, Alae, administratif pour les parents ?*

- **Commission électorale 2025-2026**

Composition du bureau des élections pour la prochaine rentrée (école primaire Hélène Boucher) / réunion de rentrée : date à déterminer à la rentrée avec la nouvelle directrice de l'école primaire

Mairie

- **Budget école, budget alloué aux sorties scolaires de l'année 2024-2025**

Participation financière de la mairie pour la mise en œuvre de projets pédagogiques : 3 226€

- pour 3 classes CE1, CE2 et CE1-CE2 : classe découverte " A la découverte du pastoralisme et de la vie au début du XX^{ème} siècle " : 1 728€

- pour 2 classes CE2-CM1 et CM1 : classe hors les murs théâtre (avec Compagnie Éprouvette Colomiers) : 226€

- pour 2 classes CM2a et CM2b : classe découverte "Sport et Nature" 1272 €

Remerciements de l'école à la mairie pour le budget alloué pour ces différents projets.

- **Problème de disparition de matériel hors temps scolaires**

Disparitions (vols) durant l'année à l'école de matériels scolaires et différents objets appartenant aux personnels : quelles sont les suites données par la mairie? Remplacement du matériel disparu ?

Les consignes données sont de mettre sous clé les choses de valeur (plastifieuse, matériel électronique) et de contacter le service d'éducation si besoin de faire des travaux pour permettre de fermer des meubles à clé.

la police municipale a porté plainte sous X pour la mairie, des rappels à l'ordre ont été fait à l'ensemble du personnel du ménage.

La mairie n'autre solution à proposer pour le moment. Toutes constatations de vol doivent être remonter auprès de la mairie

remplacement du matériel doit être fait avec le budget de l'école

L'API a proposé lors du conseil d'école de l'école maternelle que chaque personne du ménage écrivent son nom pour garantir un traçabilité.

Questions des parents élus : Vols dans l'école: les mesures prises côté école et mairie et la prise en charge du matériel volé ?

Les portes fermées à clé sont forcés, les tiroirs des bureaux sont ouverts et fouillés. Nous constatons encore des vols.

– **Bilans ALAE 2024-2025 : projets et parcours découvertes**

Année riche avec beaucoup de changements. Lien fort et de confiance avec les familles et les enfants. Les équipes travaillent actuellement sur la fête de l'école (thématique la plage)
Beaucoup de projet réalisé. Lie

– **Projection ALAE rentrée 2025**

pas de grand changement, l'équipe reste pèrene (2 départs prévus à ce jour mais l'équipe reste stable)

les locaux sont les mêmes, 2 directions une pour l'élémentaire et une pour la maternelle, Le fonctionnement sera probablement différents en fonction d'un nombre d'enfants.

Passerelle entre la maternelle et l'élémentaire. Travailler autour de l'échelle de sanction harmonisé par rapport à l'école. Facilité les échanges avec les parents.

Questions des parents élus : Demande de clarification concernant les PAI école/Alae

Le PAI (projet d'accueil individualisé) définit les adaptations apportées à la scolarité de l'enfant : régimes alimentaires, aménagements d'horaires, dispenses de certaines activités et activités de substitution. Il peut être élaboré pour permettre aux élèves atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période de poursuivre leur scolarité.

Il s'agit d'un document écrit qui répertorie, pour les élèves, les traitements et/ou les régimes médicaux.

Au besoin, il précise les aménagements de la scolarité en lien avec l'état de santé, par exemple pour un contrôle régulier de la glycémie. Ce document définit aussi comment, en cas de période d'hospitalisation ou de maintien à domicile, les enseignants de l'école veillent à assurer le suivi de la scolarité. Enfin, il peut comporter un protocole d'urgence qui est joint dans son intégralité au PAI.

Lors des sorties, les trousse d'urgence et les PAI doivent être emportés.

Les PAI doivent être accessibles pour le scolaire, le périscolaire, dans un lieu repérable par tous (infirmerie de l'école) et non accessible aux élèves.

Il s'agissait d'une problématique qui est remontée à l'école maternelle.

La rentrée prochaine le rangement des PAI reste inchangé malgré la fusion.

L'ensemble du personnel détient le PSC1 et est en mesure de réagir face à une situation d'urgence. A l'ALAE, dans la mesure du possible c'est le directeur qui en prend la responsabilité.

Les familles doivent prendre contact avec l'école en cas de questionnement ou remarques.

Beaucoup d'enfants arrivent à l'école malade, nous ne sommes pas habilité à donner des médicaments.

Questions des parents élus : Point sur le ménage

Pas de changement depuis le dernier conseil d'école.

API a constaté lors d'une réunion à l'école que le ménage n'est pas fait correctement (odeur d'urine dans les toilettes des enfants, manque de savon).

La situation est très désagréable pour les élèves et l'ensemble du personnel.

La mairie demande à ce que l'école fasse remonter le manque de propreté et les problèmes de ménage.

Changement du cahier des charges, pénalités lorsque le ménage n'est pas fait correctement, 8 personnes supplémentaires affectées dans les écoles.

Questions des parents élus : Point sur le ménage Suite à l'incident de la chute du vidéoprojecteur dans une classe :
quelles sont les mesures prises ? inspection des autres installations ?

La mairie : tous les vidéoprojecteurs ont été vérifiés les derniers réglages ont été fait le 11 juin 2025 (système de fixation avec ajout de plaque pour renforcer le support).

Retrait d'un store dans une classe situés plein sud ce mercredi 18. Il fait 30° dans les classes, les ventilateurs accrochés au plafond ne sont pas efficaces.

Questions des parents élus

Retour sur les actions faites et actions à venir menés par l'API :

- vente de sacs : sac reçu le 19 juin 2025
- 37 commandes CP, CP-CE1 et CE1
- 51 commandes CE1-CE1/CE2-CE2
- 44 commandes CM1-CM2
- Peu de profits, peu de temps pour faire l'organisation en classe.

API réfléchit à proposer autre chose l'année prochaine (2025-2026) qui permettrait d'obtenir plus de bénéfices.

- Projet AYAV : action menée le 3 juin

Les autres questions ont été abordées au fur et à mesure du conseil d'école.

* * * * *

La directrice d'école remercie :

- les différents parents d'élèves qui s'investissent durant toute l'année auprès des classes et qui permettent ainsi les sorties scolaires, les séances EPS natation et vélo.

- les parents élus API pour leur implication, pour leur disponibilité durant l'année.

Pour ce dernier conseil d'école à l'école élémentaire Hélène Boucher, la directrice de l'école remercie l'ensemble de l'équipe pédagogique, la mairie, l'Alae, les parents élus API pour le travail mené ensemble depuis 7 ans.

Fin du conseil d'école 18h50

Echanges informels, temps de convivialité en fin de réunion

La directrice d'école
Mme Petitprez

Secrétaires de séance :
Parent élu API : Mme Fontanilles

Enseignante: Mme laconis

Conseil d'école du jeudi 19 juin 2025

Au 08/06/2025 : 14 577.23 euros sur le compte bancaire

Dépenses depuis le début de l'année 31 285.47 euros

- Achats d'objets à revendre (fournitures pour le marché de Noël, photographies individuelles et de classes) 2 567.44 soit 2 567.44 euros
 - Fournitures pour le marché de Noël : 169.59 euros
 - Règlement au photographe : 2 397.85 euros
- Assurances : 60.25 euros.
- Activités éducatives : 27 654.43 euros (20% de participation de la coopérative scolaire pour les sorties de septembre à décembre puis 15% pour les classes découvertes des CM2, CE1, CE1/CE2 et CE2 et le projet théâtre des CE2/CM1 et CM1).
- Frais bancaires : 41.69 euros.
- Cotisations à l'OCCE : 544.66 euros.
- Dépenses exceptionnelles (fonds de caisse pour les différentes actions sur l'école) : 375 euros.
- Achats de biens durables (abonnement pour une classe) : 42 euros.

Recettes depuis le début de l'année 45 862.70 euros (dont le report de 2023/2024 de

14 802.42 euros)

- Ventes d'objets (photographies individuelles et de classe, vente de gâteaux sur le marché et à l'école, marché de Noël) : 6 287.41 euros.
 - Bénéfice pour les photos : 1 216.35 euros
 - Bénéfice pour le marché de Noël : 512.01 euros
 - Bénéfice pour les ventes de gâteaux : 1 366.33 euros pour les deux ventes sur le marché de Colomiers et 625.28 euros pour les deux ventes sur l'école soit 1 991.61 euros (dernière vente sur l'école pas encore traitée)
- Participation des familles aux activités éducatives : 21 145.80 euros.
- Participation des familles (dons de début d'année) : 2 337.07 euros.
- Actions des parents élus : 1 290 euros.
 - Vente de mugs en juin 2024 : 640 euros
 - Vente de gâteaux lors de la fête de l'école en juin 2024 : 230 euros
 - Vente de gâteaux sur le marché de Colomiers en octobre 2024 : 420 euros